

Le spectacle vivant

Soumis par Stellale mar, 25/04/2017 - 16:56



L'action du Département dans le domaine du spectacle vivant a pour objectifs de favoriser l'accès du public à des propositions artistiques et culturelles de qualité, de soutenir la création artistique et d'accompagner les professionnels du secteur dans la recherche d'une économie viable de leurs activités. Le Département a ainsi fait le choix d'accompagner les esthétiques suivantes : danse, théâtre, musique, arts de la marionnette, cirque et arts de la rue, art du récit.

D'une manière générale, le Département s'attachera à la qualité artistique du projet, au professionnalisme des porteurs de projet, à l'emploi d'artistes qualifiés identifiés en tant que tels, à l'attention portée aux différents publics, à la faisabilité économique de la proposition artistique et à la capacité de la structure à mobiliser des partenaires afin d'assurer l'équilibre financier du projet.

L'accompagnement départemental se décline en :

- [Aides à la production artistique en direction de structures artistiques](#)
- [Aides en faveur des festivals et programmations artistiques en direction de structures organisant des festivals, manifestations et programmations artistiques](#)
- [Aides en faveur des structures artistiques permanentes](#)

- **Aides à la production artistique en direction de structures artistiques telles que collectifs d'artistes, compagnies dramatique ou chorégraphique, entreprise artistique et culturelle pour la production de spectacles destinés à une diffusion au sein de réseaux professionnels.**

Les bénéficiaires peuvent être des associations et sociétés audoises (SA, SARL, SCOP etc.) assurant une mission de production ou de production déléguée de spectacles. Les structures candidates disposent d'une organisation administrative et de la licence de spectacle nécessaire à l'exercice de leur activité.

Pour plus d'info, on pourra consulter le [Reglement dintervention aide a la production artistique.pdf](#)

Parmi les structures accompagnées dans le cadre de l'aide à la production artistique :

[La compagnie de cirque Daraomaï:](#)

[La compagnie de théâtre Fractal Julia:](#)

[La compagnie de danse Pourquoi le chat :](#)

[Le groupe musical Du Bartas](#)

- **Aides en faveur des festivals et programmations artistiques en direction de structures organisant des festivals, manifestations et programmations artistiques tels que représentations de spectacles, concerts et activités culturelles (stages, ateliers, résidences d'artistes) accessibles au grand public.**

Les bénéficiaires peuvent être des associations, des collectivités territoriales, des établissements publics, des sociétés (SA, SNC, etc.) proposant un projet culturel d'intérêt général.

Pour plus d'info, on pourra consulter le [Reglement d intervention spectacle vivant - aide aux festivals et programmations artistiques.pdf](#)

Parmi les associations accompagnées dans le cadre de l'aide en faveur des festivals et programmations artistiques :

[L'association « Les Amis de Fontfroide » pour le Festival Musique et Histoire :](#)

[L'association « Limoux Cuivrée spéciale » pour le Festival Limoux Cuivrée spéciale](#)

[L'association « Jazz sur Conilhac » pour le Festival de Jazz à Conilhac](#)

[L'association « Les bulles sonores » pour le Festival Les Bulles sonores à Limoux](#)

- **Aides en faveur des structures artistiques permanentes (lieux de spectacle et organismes itinérants) en direction des structures itinérantes ou assurant la gestion d'un équipement culturel justifiant d'un rayonnement territorial et d'une visibilité auprès des publics et de la communauté professionnelle .**

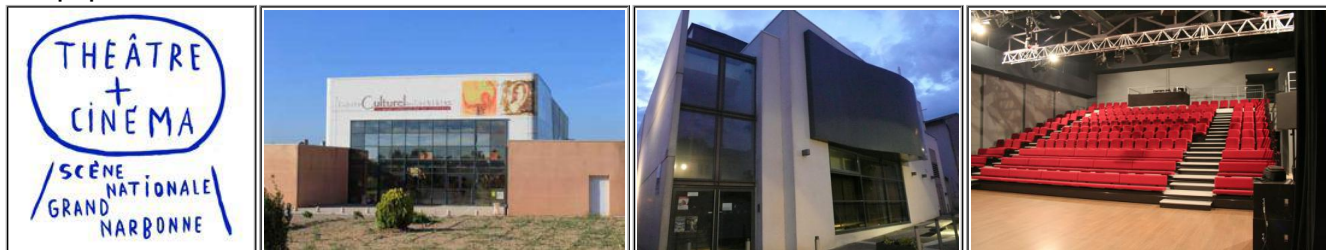
Le projet de développement artistique porté par la structure propose une offre de spectacle diversifiée et qualitative, une programmation sous la forme d'une saison culturelle, une aide en direction des équipes artistiques, l'organisation de résidences et des actions de médiation en direction des publics. L'aide départementale est destinée à consolider l'offre d'accueil et de diffusion sur le territoire et son insertion dans les réseaux régionaux et nationaux du spectacle.





Les bénéficiaires peuvent être des associations, des collectivités territoriales, des établissements publics.

Pour plus d'info, on pourra consulter le [Reglement d'intervention aide aux structures artistiques permanentes.pdf](#)

Liste des associations accompagnées dans le cadre des aides en faveur des structures artistiques permanentes :

* Equipements culturels :



Théâtre+ Cinéma Scène nationale Grand Narbonne	Espace culturel des Corbières à Ferrals des Corbières	Le théâtre des 3 ponts à Castelnaudary	Le chai à Capendu
			
Théâtre Na Loba à Pennautier	Le théâtre dans les vignes au hameau de Cornèze à Couffoulens	Label ID au DB à Narbonne	La Claranda, café culturel à Serres

* Réseaux :

				
ATP de l'Aude	Arc-en-ciel	L'eau vive	L'oreille du hibou	Onze bouge

La carte Acti-City permet aux Audois âgés de 11 à 25 ans d'accéder à tarif réduit à de nombreux spectacles.

[Plus d'infos sur le site d'Acti-city](#)

Rubrique:

- [Arts et spectacles](#)

- [English](#)
- [Français](#)
- [Deutsch](#)
- [Occitan](#)
- [Español](#)

Inscription à la newsletter

Inscrivez-vous à notre newsletter pour vous tenir informé de nos dernières actualités !

Courriel *

[Publications précédentes](#)

URL source: <http://audealaculture.fr/arts-spectacles/spectacle-vivant?language=fr>